

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

STAMINA DYNAMIQUE (FR0000443954)

Cet OPCVM est géré par STAMINA ASSET MANAGEMENT

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

En souscrivant à cet OPCVM, vous investissez dans un FCP investi de 70% à 100% de son actif net en OPC et/ou de 0 à 30% de son actif net en titres en direct.

L'objectif de cet OPCVM vise à réaliser une performance annualisée de 7% nette de frais sur la durée de placement recommandée de 7 ans minimum.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché retenues par la société de gestion. Il ne constitue pas une garantie de rendement ou de performance

La réalisation de l'objectif de gestion n'est pas corrélée à un indicateur de référence ni en valeur, ni dans le temps. Cependant, la performance de l'OPCVM peut-être comparée a posteriori avec celle de l'indicateur de référence composite suivant : 40% Eurostoxx 50 dividendes réinvestis +40% MSCI World dividendes réinvestis+20% EONIA capitalisé OIS.

L'exposition globale du portefeuille au marché des actions sera comprise entre 0 et 130% de l'actif net et l'exposition aux marchés de taux entre 0 et 70% de l'actif net.

Le gérant, en fonction de ses analyses quantitatives et qualitatives, sélectionne discrétionnairement, sans contrainte de répartition géographique, sectorielle, de taille de capitalisation et de notation de crédit minimale :

- des OPC spécialisés sur les marchés actions dans une proportion comprise entre 30 et 100 % de son actif ;
- des OPC investissant dans des produits de taux et/ou des obligations convertibles et/ou des instruments du marché monétaire dans une proportion comprise 0 et 70% de son actif net.

Le FCP pourra également investir jusqu'à 30% maximum de son actif dans les instruments financiers suivants :

- des actions de sociétés de tous secteurs, de toute taille de capitalisation, cotées sur les marchés de l'OCDE ;

- des titres de créances (y compris des obligations convertibles) émis par des émetteurs publics et ou privés des pays de l'OCDE, (jusqu'à 50% des titres de créances sélectionnés pourront avoir une note qui sera strictement inférieure à BBB-selon l'agence de notation Standard & Poor's ou notation équivalente dans d'autres agences de notation) ou une notation jugée équivalente par les équipes de gestion, la société de gestion ne recourant pas systématiquement et mécaniquement aux agences de notations pour évaluer le risque de crédit d'un émetteur ;
- des instruments du marché monétaire sans contrainte d'éligibilité en termes de notation (dont notamment des TCN) émis par des émetteurs publics et/ou privés.

L'exposition du portefeuille aux titres jugés spéculatifs (dits « High Yield ») sera limitée à 40% de l'actif net.

Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif du FCP. Des contrats financiers (tels que des futures sur indices actions) peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux et/ou de change.

Le risque de change peut atteindre 100% et n'est pas systématiquement couvert pour la part des investissements effectués hors zone Euro. Le FCP pourra également être exposé aux marchés émergents jusqu'à 60% de son actif via l'utilisation des dérivés et l'investissement en parts ou actions d'OPC.

Les demandes de souscription/rachat sont reçues tous les jours jusqu'à 12 heures et exécutées quotidiennement, sur la prochaine valeur liquidative selon les modalités précisées dans le prospectus. Le FCP capitalise ses revenus.

Recommandation : cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 7 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible				A risque plus élevé		
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le niveau de risque de niveau 5 déterminé pour ce fonds reflète principalement le risque des marchés actions sur lequel il investit ainsi que la surexposition qu'il peut avoir sur ces mêmes marchés.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur synthétique :

Risque de crédit : le risque crédit est lié au risque de dégradation de la notation d'un émetteur dont la situation peut se détériorer.

Impact des techniques telles que des produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accentuer ou de diminuer les fluctuations de valorisation.

Risque de liquidité : le risque de liquidité est lié à l'impossibilité de vendre rapidement les titres dans des conditions satisfaisantes, dans le cas où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

FRAIS

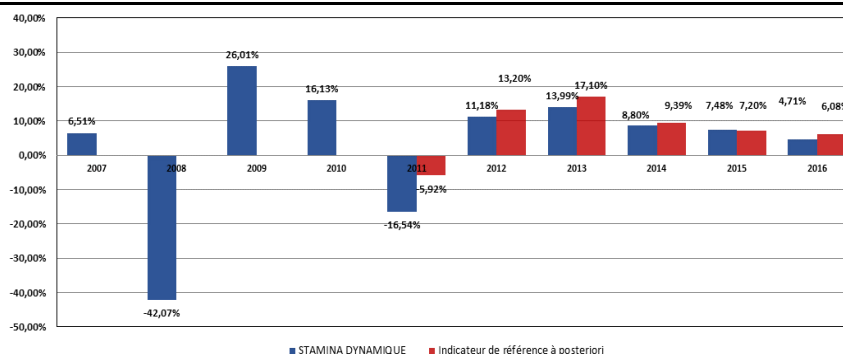
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

* Les frais courants se fondent sur les frais de

Frais d'entrée	5%	l'exercice précédent, clos en décembre 2016. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il est possible qu'à l'avenir le montant prélevé soit inférieur. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais de sortie	Néant	
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.		
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	3,21 %*	Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.stamina-am.com .
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de surperformance <i>(cf. précisions dans le prospectus)</i>	<p><u>Depuis le 01/07/2014</u> 20% sur la différence positive entre la performance du FCP (nette des frais de gestion fixes) et la plus élevée des 2 performances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Performance de l'indicateur de référence a posteriori (40% Eurostoxx 50 dividendes réinvestis + 40% MSCI World dividendes réinvestis + 20% EONIA capitalisé OIS). Performance de 7% annuels prorata temporis <p>La commission de surperformance s'élève à 0,18% de l'actif net sur l'exercice 2016.</p>	

PERFORMANCES PASSES



Le FCP a changé de dénomination le 18 décembre 2015 : STAMINA DYNAMIQUE en remplacement de PRIMONIAL FLEXIBLE DYNAMIQUE.

Depuis le 24/03/2010, suite au changement de société de gestion et du processus de gestion appliqué, l'indicateur de référence a posteriori est l'indicateur composite suivant : 40% Eurostoxx 50 dividendes réinvestis +40% MSCI World dividendes réinvestis+20% Eonia capitalisé OIS. Avant le 24/03/2010, il n'existait pas d'indicateur de référence.

Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annuelles sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Ces performances ont été élaborées sur la base de la stratégie de gestion mise en œuvre jusqu'au 08/11/2013.

L'OPCVM a été créé le 19/08/1999.

La devise de référence est l'euro (EUR)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le DICI et le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de : STAMINA ASSET MANAGEMENT, 15/19 avenue de Suffren, 75007 Paris.

Modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative peut être consultée auprès de Stamina Asset Management, 15/19 avenue de Suffren - 75007 Paris.

Rémunération : l'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par la société de gestion au regard de différents critères en ce compris les performances financières de la société de gestion au titre de l'année écoulée. Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser votre demande à cci_am@primonial.fr.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/ « US Persons » (la définition est disponible dans le prospectus).

La responsabilité de STAMINA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Stamina Asset Management est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/12/2017.